



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 DE SECURITE



Distr.
 GENERALE
 S/8937
 19 décembre 1968
 ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 16 DECEMBRE 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
 PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 8451 du 15 novembre 1968 (S/8901), j'ai l'honneur de vous faire tenir, pou. l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 8 novembre 1968 vers 14 heures, les éléments militaires cambodgiens du sous-quartier de Tramup, au cours d'une patrouille, ont été attaqués par un groupe d'une dizaine de soldats thaïlandais armés, à un endroit situé à une quinzaine de kilomètres au nord du centre de Samrong, province de Oddâr Meanchey, et à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire cambodgien.

A la riposte de la patrouille cambodgienne, ils se sont retirés en Thaïlande.

- Le 10 novembre 1968 vers 16 heures, un groupe de soldats thaïlandais armés, a harcelé à coups de mortier et de tirs d'armes automatiques le poste cambodgien de O-Smach dans la province d'Oddâr Meanchey.

Devant la riposte énergique des militaires cambodgiens, ils se sont repliés quelques instants après vers le territoire thaïlandais.

- Le 13 novembre 1968 vers midi, un groupe de soldats thaïlandais armés ont pénétré dans le territoire cambodgien et enlevé de force trois habitants khmers nommés :

- OUM SARUN
- DIM HENG
- Néang PRAT SOUK SEAN.

Ces derniers étaient en train de s'adonner paisiblement aux travaux des champs à environ 8 kilomètres au nord-est du centre de Poipet et à 2 kilomètres à l'intérieur du territoire cambodgien dans la province de Battambang.

Les victimes furent relâchées plus tard après avoir subi un dur interrogatoire.

- Le 13 novembre 1968, vers 15 h 20, une charrette à boeufs transportant des effets personnels des militaires cambodgiens a sauté sur une mine piégée

thaïlandaise, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Kaup, Srok de Sisophon, province de Battambang, et à environ cinq kilomètres à l'intérieur du territoire cambodgien.

L'explosion a causé les pertes suivantes :

En personnel :

- Un militaire cambodgien tué sur place
- Un autre gravement blessé

En bétail :

- Un boeuf tué sur place
- Un autre gravement blessé

En matériel :

- Une charrette, plusieurs effets militaires et un fusil fortement endommagés.

- Le 16 novembre 1968, vers 11 h 30, une patrouille de militaires cambodgiens du poste de Vaing Khèn, Sangkat de Kaup, province de Battambang, a sauté sur une autre mine piégée thaïlandaise à un endroit situé à 3 000 mètres à l'intérieur du territoire du Cambodge et à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Poipet, province de Battambang.

L'explosion a tué sur place le soldat de deuxième classe Saing-Taing et blessé gravement le caporal Tum-Phean du 45ème BC de l'armée royale khmère.

Le Gouvernement royal du Cambodge a élevé une vive protestation contre ces actes criminels d'agression et de provocation commis délibérément en territoire cambodgien par des éléments thaïlandais et a exigé que le Gouvernement royal de Thaïlande mette sans délai un terme à de pareils actes répréhensibles.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

